



## **CHAMPIONNAT DES HAUTS DE SEINE 2022 / 2023**

CATEGORIE : **U 11 Mixtes confirmés – 33 engagés**

### 2<sup>ème</sup> PHASE

1<sup>ère</sup> division : 1 poule de 8, matches aller-retour.

2<sup>ème</sup> division : 1 poule de 8, matches aller-retour.

3<sup>ème</sup> division : 3 poules de 6, matches aller-retour.

Matches remis sur les week-ends disponibles et en semaine.

1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> division :

Tous les matchs aller doivent impérativement être joués pour le 23 mars.

3<sup>ème</sup> division :

Tous les matchs aller doivent impérativement être joués pour le 16 mars.

Tous les résultats et feuilles de marque doivent être parvenus pour le 13 juin.

- Application du nouveau règlement particulier au mini-basket.

Voir ci-dessous

- QUATRE JOUEURS composent chaque équipe sur le terrain

- Petits panneaux et ballons mini-basket taille 5.

- Temps de jeu : 6 x 4 minutes tout décompté

mi-temps entre les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> quart temps (10 minutes)

2 mn de repos entre les 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> périodes et entre le 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> périodes.

- Feuilles de marques départementales (roses) à faire parvenir au comité, 56 rue des Hautes Pâtures, 92000 NANTERRE.

- Vous pouvez consulter les résultats et les classements sur internet : [hautsdeseinebasketball.org](https://hautsdeseinebasketball.org)

### **ATTENTION**

**Le REGLEMENT MINI BASKET (pratique CONFIRMEE)**, que vous trouverez sur le Google Drive de l'AG 2022 et sur le site du département, doit être intégralement respecté.